



MISE EN PLACE D'UNE BRIGADE ÉQUESTRE

SITUATIONS TYPES

Mise en place d'**une brigade** ou **patrouille à cheval**, de façon permanente ou saisonnière, assurant des missions de prévention, sécurisation, surveillance, en centre ville et/ou dans les espaces naturels.

Partenaires : police, police municipale, gendarmerie, sociétés de sécurité équestre, Office National des Forêts (ONF), parcs naturels, associations locales, centres équestres...

Organisations possibles :

Le plus souvent à deux pour patrouiller, les patrouilleurs peuvent être des policiers municipaux (brigade équestre), policiers nationaux (unité équestre), stagiaires, volontaires (association, service civique...), agents de surveillance de la voie publique (ASVP), gardes particuliers ou agents de prévention et de sécurité équestre (gardes équestres).

COÛTS PAR ÉQUIDÉ

Avec chevaux territoriaux :

Investissement*	1 équidé éduqué : 2500 - 7500 €	Harnachements : 1000 - 1500 €	Formation du personnel : +/- 5000 €
Fonctionnement* (par an)	Entretien équidé : 2500 - 4000 € Frais vétérinaires courants : +/- 200 € Frais de maréchalierie : 500 - 2600 €	Entretien du matériel et petits consommables : 500 - 1000 €	+ frais de déplacement du lieu d'hébergement au lieu de travail (distance à optimiser)

Avec prestataires* : nombreuses options possibles avec location à la sortie ou sur la période d'utilisation.

*en fonction des situations locales, choix techniques et cahier des charges (cf fiche détaillée).

Contactez votre Conseil des Chevaux pour retrouver les professionnels de votre région.

IMPACTS POSITIFS

Environnementaux et patrimoniaux	Économiques	Sociétaux
Réduction des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre)	Investissement et coût d'entretien réduits	Renforcement du lien social
Pas de microparticules ou autres émanations toxiques		Amélioration du contact entre les habitants et les forces de l'ordre
Dans les parcs et zones naturelles, pas de dérangement de la faune	Participation à la création d'emplois autour de l'animal	Diminution des tensions liées au maintien de l'ordre
Pas de pollutions sonores et retour du son du "pas des chevaux" dans les rues		Rôle pédagogique et préventif : renseigner et inciter au respect de l'environnement, de la faune et de la flore
Sauvegarde de races menacées et/ou locales	Image valorisante, communication	Amélioration des comportements civiques
	Attractivité du territoire	Respect et attirance du cheval par tous

NB : Les équidés permettent une grande souplesse d'actions (tous types de terrain, évolution dans une foule...).

CONDITIONS DE REUSSITE

Veiller à la formation et à la compétence des hommes et des chevaux afin de garantir la sécurité (exemples : manœuvres d'intervention, désensibilisation du cheval) ;

Assurer la prévention et la sécurité pour le patrouilleur (exemples : sangles de travail, gilets pare-balles) ;

Etablir un contrat avec les objectifs de la mission ;

Choisir un cheval adapté aux objectifs de la mission ;

Chercher la complémentarité avec les autres brigades pouvant intervenir sur la zone ;

Etablir une étude préalable de faisabilité et de dimensionnement obligatoire avec un cabinet spécialisé ;

Partager en amont le projet, communiquer vers les administrés, sensibiliser le personnel en lien direct ou indirect avec l'activité.



©Mairie de Volvic - Pierre Soissons

POINTS DE VIGILANCE

Entraîner les équidés pour qu'ils réagissent convenablement face à des mouvements de foule, comportements agressifs, environnement menaçant etc ;

Optimiser la distance entre la zone de travail et la zone d'hébergement des équidés ;

Assurer la gestion des équidés : 24h/24 & 7j/7 et un exercice régulier pour effectuer les efforts demandés au travail. Prévoir une formation régulière du cheval au métier ;

Prévoir des périodes de repos durant la saison.

TÉMOIGNAGE

« La commune de Volvic a choisi de mettre en place chaque été depuis près de 10 ans une brigade équestre composée de 2 agents dont un policier municipal accompagné d'un stagiaire. Nous sommes partis du constat que le public nombreux en été est plus réceptif quand il rencontre un policier avec son cheval. Les messages de prévention passent plus facilement et naturellement il vient au contact du cheval créant un courant de sympathie avec la police.

Les policiers plus visibles sécurisent mieux et grâce à leur position dominante avec le cheval ont une meilleure vision et peuvent repérer plus facilement les incivilités.

Le bilan global est très positif y compris en terme d'image pour la commune car le cheval est un très bon vecteur pour faire passer des messages de sécurité et de vigilance tout en permettant de faire respecter la réglementation.



Cette opération est une réussite chaque année du fait de l'implication de Sabine, la policière municipale. Aussi du partenariat tissé avec les centres équestres des environs qui fournissent les chevaux. Nous avons aussi travaillé avec les haras pour disposer de chevaux de la race Auvergne permettant de tester leurs capacités à assumer des missions de police équestre »

Jean-Christophe GIGAUT

Adjoint à l'environnement à Mr le Maire,
Volvic (63, Auvergne Rhône Alpes)

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTEZ :

Hugues CALVIN
hc.federation.conseil.chevaux@gmail.com
06.84.74.95.16

Retrouvez les coordonnées de votre
Conseil des Chevaux en région
<http://www.federationconseilchevaux.fr>